

Albert PORTAIL (1881-1961), imprimeur et libraire à Saïgon, Pnom-Penh et Hué, planteur de caoutchouc

Né le 5 juillet 1881 à Vichy ¹.

Fils de François Jérôme Portail, 25 ans, compositeur-typographe, et Marie Tâte, 20 ans.

Arrivé à Saïgon le 13 avril 1905, engagé par l'Imprimerie Ménard-Rey.

S'y marie le 23 février 1907 avec Marie Monbelle.

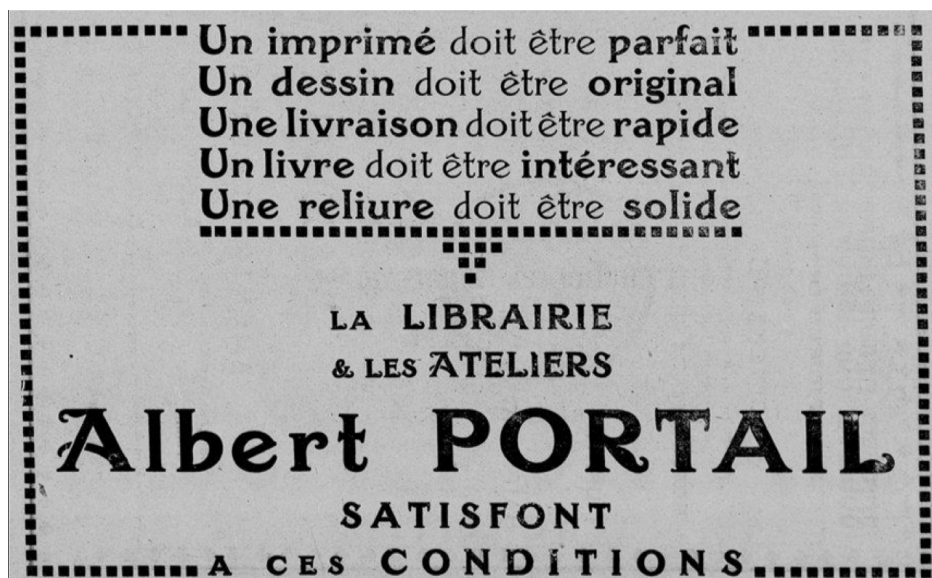
Prend en 1908 la direction de Ménard-Rey.

En 1910, il acquiert l'Imprimerie nouvelle Coudurier & Montegout, ex-maison Claude, fondée en 1881. Cette imprimerie possédait une petite librairie à Saïgon, 109, rue Catinat, et à Pnom-Penh, cinq compartiments sur les quais.

En concurrence avec Ardin, Albert Portail transfère sa librairie-papeterie au 177, rue Catinat, puis, en 1920, au 185 de la même rue. L'imprimerie s'installe, elle, dès 1914, dans un important atelier à l'angle des rues Cornulier-Lucinière et Rudyard-Kipling. [...] (d'après <http://saigon-vietnam.fr/rue-catinat-tu-do.php>)

Dès 1918, Albert Portail se fait en outre planteur d'hévéas en association avec Charles Beyssac ².

Première publicité
(*Bulletin du Syndicat des planteurs caoutchouc*, 14 septembre 1921)



¹ Renseignements d'état-civil sur Albert Portail communiqués par Gérard O'Connell.

² Plantation de My Hung (Giadinh) : 30 hectares plantés en 1919, 52 en 1920 (*Bulletin Syndicat planteurs caoutchouc*, 12 avril 1922, p. 631). Pour plus de détails, voir l'Annuaire des plantations de caoutchouc, 1923.

Indochine
(*Annuaire des entreprises coloniales*, 1922)

COCHINCHINE
Commerçants.
SAIGON.

A. Portail, 173, r. Catinat. — Imprimerie, librairie, papeterie.

Chansons cambodgiennes
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 juillet 1922)

[...] Nous avons le plaisir d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs quatre chansons cambodgiennes extraites du magnifique recueil que vient de publier la Société des Études indochinoises de Saïgon.

Ces chansons ont été recueillies par M. A. Tricon ³, conseiller à la cour, et Bellan, administrateur des Services civils, deux grands amis du Cambodge. M. Tricon en a recueilli la musique, M. Bellan en a traduit les paroles.

L'ouvrage est édité luxueusement par l'Imprimerie Nouvelle Albert Portail, le brochage, malheureusement, laisse un peu à désirer et appelle la reliure. [...]

Saïgon
Élection à la Chambre de commerce
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 octobre 1922)

MM. Portail et Ballous sont élus délégués suppléants [au Conseil colonial].

Liste générale des membres de la Société des études indochinoises
(*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES
Portail (*Albert-Antonin*), imprimeur-libraire à Saïgon.

Bibliographie
P. J. SILVESTRE
Considérations sur l'étude du Droit annamite
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 avril 1923)

Vient de paraître la seconde édition des *Considérations sur l'étude du Droit annamite* par P. J. SILVESTRE, ancien chef de la justice indigène en Cochinchine, ancien directeur

³ *Albert-Édouard Tricon* : né le 18 février 1867 à Marseille. Magistrat au Tonkin, au Cambodge et en Cochinchine (1894-1926), puis avocat-défenseur à Saïgon (1926-1931). Président de la Société des études indochinoises. Officier de l'Instruction publique (1912), chevalier de la Légion d'honneur (1924).

des affaires civiles et politiques au Tonkin, ancien professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques.

Cet ouvrage de 500 pages expose, sous une forme claire et précise, les principes de pure doctrine puisés aux meilleures sources. Il est indispensable à tous ceux qui éprouvent la nécessité de posséder, à leur portée, un guide sûr, capable de leur inspirer la solution des questions de droit annamite sur lesquelles ils sont appelés à se prononcer et à tous ceux qui s'intéressent aux lois et à la civilisation de l'Annam d'autrefois.

En vente à la [librairie Portail](#) à Saïgon au prix de cinq piastres (5 \$ 50 franco de port recommandé et d'emballage).

Au sujet des cartes
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 avril 1923)

M. le lieutenant-colonel Dubuisson, directeur du Service géographique de l'Indochine, a bien voulu, en réponse à un de nos éditoriaux, nous fournir les renseignements suivants que nous communiquons, avec plaisir, à nos lecteurs:

1) On peut consulter le catalogue des cartes éditées chez MM. Ardin et Portail.

2) Ces deux librairies ont en vente des cartes provisoires au 1/150.000^e au prix de 0 p. 60 et des cartes régulières au 1/25.000^e au prix de 1 p.

3) Le service géographique, avec le concours de la photographie aérienne, a entrepris les levés au 1/25.000^e dans les régions de Tây-Ninh, Biên-Hoa, Thudaumot et Saïgon.

Les opérations sur le terrain sont terminées, mais la publication des cartes ne sera terminée qu'à la fin de cette année.

Les libraires dépositaires recevront les feuilles dès leur publication. Ils peuvent, dès maintenant, livrer celles de Hièp-Thanh, Cau-Khoi et Ben-Cau.

L'*Impartial* adresse ses plus vifs remerciements à M. le lieutenant-colonel Dubuisson pour ces renseignements qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs et tous les touristes.

(*L'Impartial*)

N. D. L. R. — Ce qu'il y a de plus amusant dans cette histoire, c'est qu'il aura fallu une campagne de *L'Impartial* et une lettre de M. le lieutenant-colonel Dubuisson pour que le public sache que des cartes du service géographique étaient en vente chez les deux libraires Ardin et Portail.

Considérations sur l'étude du droit annamite, de P.-J. Silvestre
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 mai 1923)

Cet ouvrage de M. P.-J. Silvestre, ancien chef de la Justice indigène en Cochinchine et directeur des Affaires civiles et politiques au Tonkin, ancien professeur à l'École des Sciences politiques, a eu un succès qui a justifié le tirage d'une seconde édition. C'est un de ces ouvrages qui devraient se trouver dans toute bibliothèque tant soit peu sérieuse sur l'Indochine, car l'étude de sa législation, beaucoup plus que la lecture de romans, aide à connaître un peuple et tout homme intelligent ayant à vivre une partie de sa vie en Indochine doit avoir l'ambition de connaître un peu le peuple de ce pays.

L'ouvrage a été imprimé et est vendu par L'Imprimerie nouvelle Albert Portail de Saïgon.

PORTAIL (ALBERT)
Imprimeur-libraire
(Ancienne maison Coudurier et Montégout)
171-172-175, rue Catinat
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. I-142)

MM. A. PORTAIL, imprimeur-libraire ;
Ant. DUCLOZ, directeur ;
ASPART, Joseph, chef d'atelier ;
TILLIER, Maurice,
SOYER, Denis.
M^{me} LACOSTE.
M^{lle} SIMOND.
M. LEGROS, à PNOM-PENH.

Intervention à la CCI de Saïgon
14 mars 1924
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 juillet 1924)

Marché passé par l'Agence générale des colonies
avec la maison Hachette.

M. le président. — M. Portail m'a communiqué dernièrement la copie d'un marché passé par l'Agence générale des colonies avec la maison Hachette pour la fourniture des ouvrages de librairie et abonnements aux journaux destinés aux divers services des Colonies.

M, Portail. — J'aurais désiré que ce marché fût examiné par chacun de vous. Ce qui arrive aujourd'hui pour les libraires indochinois peut arriver demain pour le commerce en général et surtout pour le commerce de détail. Je demanderai à M. le Président de vouloir bien faire circuler ce marché à domicile ; il reviendra pour étude à la séance prochaine.

Je dois vous dire, d'ailleurs, que M. le le gouverneur général n'a pas tenu compte de ce marché, qui, il le sentait bien, devait soulever des protestations. Il a passé outre. Mais, depuis, l'Agence générale des colonies est revenue à l'assaut. Le gouverneur général a notifié le marché aux services, mais ceux-ci ont protesté contre son application qui ne leur donnerait pas satisfaction. Il est, en effet, invraisemblable qu'on puisse connaître à Paris les besoins des services de l'Indochine.

M. le président. — Je vais, Messieurs, vous faire passer le dossier de l'affaire à domicile et nous remettrons la question à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

31 juillet 1924 : co-fondateur avec Ch. Beussac de la
[Société des plantations d'hévéas de Caukhoï](#)

Médailles d'honneur
(*L'Écho annamite*, 8 août 1924)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine en date du 17 juillet 1924, des médailles d'honneur sont décernées aux indigènes dont les noms suivent :

Médaille d'honneur en argent, de 2^e classe
Pham Van Loi, caporal relieur à l'Imprimerie A. Portail à Saïgon.

PORTAIL (A.).
(ancienne maison Coudurier et Montégout)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-89)

imprimeur-libraire,
171-173-175, rue Catinat, Saïgon.
MM. A. PORTAIL, imprimeur-libraire ; Ant. DUCLOZ, directeur ; ASPART, Joseph, chef atelier ; PORTAIL Ernest ; NICOD ; SOYER Denis ; TILLIER, MAUR, PNOM-PENH ; M^{me} LACOSTE, M^{lle} SIMOND.

PORTAIL (A.),
Imprimerie, librairie, Saïgon, Phompenh
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-104)

Succursale de Phompenh.
M. LEGROS, fondé de pouvoirs.

Comment on sauve la colonie des communistes
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1925)

M. Portail, libraire et imprimeur, est l'ami de notre Gouverneur et le fournisseur attitré de l'Administration. Son principal employé se croit-il, à cause de cela, obligé de veiller à la sécurité de la Cochinchine, et de se faire le collaborateur bénévole du chef de la Sûreté ? On ne sait. Toujours est-il qu'il a sauvé le pays de deux complots redoutables. Qu'on en juge. La première fois, il dénonça aux autorités l'auteur d'un tract, d'ailleurs anodin, dont l'impression avait été confiée à la maison. Il vient de s'illustrer par un autre exploit du même genre. Voici en quelles circonstances.

Samedi dernier, deux Annamites se rendirent à la librairie Portail et demandèrent à voir le patron, à qui ils voulaient demander ses conditions pour l'impression d'un journal.

Le représentant de M. Portail se présenta et, ayant appris que la feuille en question devait s'appeler *La Bombe*, il vit en un éclair la Cochinchine mise à feu et à sang ; il ne fit ni une ni deux ; il se précipita sur les deux visiteurs et les appréhenda au corps. L'un deux se dégagea et gagna le large ; mais l'autre, tenu par une poigne solide, fut mené dare-dare par devant M. André, à qui il fut présenté triomphalement comme un communiste authentique.

M. André eut l'esprit de ne pas prendre l'aventure au tragique, et le jeune homme fut relâché après un bref interrogatoire, au grand désappointement du policier improvisé.

Décidément, notre homme a manqué sa vocation ; il doit se sentir l'étoffe d'un Sherlock Holmes. Pour le récompenser de son zèle, l'Administration serait bien inspirée

de lui décerner un brevet de flic honoraire orné de deux chimères se mordant la queue dans un champ de choux.

Saïgonnais, dormez en paix sur vos deux oreilles, un détective de génie veille avec un vigilant dévouement sur votre repos, brûlant du louable désir d'exhiber à vos yeux admiratifs et effrayés un échantillon de ces communistes dont l'espèce, aux dires de M. Ernest Outrey, se multiplie de façon effrayante en Indochine.

La librairie Portail doit être bien garnie en fait de romans policiers et de romans-cinéma.

Avis aux amateurs que tente la gloire l'arrestations sensationnelles !

(*Bulletin administratif du Cambodge*, octobre 1925, p. 1133)

Par arrêté du résup au Cambodge du 31 octobre 1925 :

Est autorisé le remboursement d'une somme de 600 piastres à M. Portail sur les amendes encourues par lui pour retard apporté dans les livraisons de la fourniture d'imprimés nécessaires au Service des travaux publics, faisant l'objet du cahier des charges du 30 août 1924.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1926)

Les Grandes Chasses en Indochine

(Souvenirs d'un forestier)

par J. BORDENEUVE

Illustrations de A. JOYEUX

Un fort volume in-4° raisin sur vélin pur fil Lafuma comprenant 134 pages de texte, illustré de 37 gravures — 6 hors texte en couleurs — 15 reproductions hors texte phototypiques — 15 planches hors texte en héliogravure et complété par une carte cynégétique de l'Indochine en 4 couleurs.

Prix spécial de souscription 150 francs

Tirage de luxe sur papier Madagascar (des Papeteries Navarre), numéroté à 25 exemplaires, comprenant chacun un dessin original de A. Joyeux 300 francs

Adresser les souscriptions avant le 31 mars 1926:

Pour la France et l'Europe : à M. Albert PORTAIL, 9, rue Marcoz, Chambéry (Savoie).

Pour l'Extrême-Orient : à M. Albert PORTAIL, imprimeur-éditeur, rue Catinat, Saïgon (Cochinchine).

Les brutes coloniales

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 juillet 1926)

Notre confrère *l'Opinion*, de Saïgon, publie la lettre suivante d'un de ses abonnés :

Cholon, 15 juin 1926.

Monsieur le directeur,

Par ces temps où certains journaux annamites ne veulent voir en chaque Français qu'une « brute coloniale », peut-être n'est-il pas mauvais de faire connaître le fait suivant :

Aujourd'hui, à 10 h., coin rue Catinat et rue d'Espagne, en face du magasin Peyssou, deux pousses, dans une fausse manœuvre, renversèrent un cycliste annamite qui, en tombant, se blessa à la tête. Passait [un Français, M. Duclos \[Ducloz ?\], de la librairie Portail](#), qui s'empressa et, voyant la blessure et le sang, demanda de l'aide à deux ou trois Annamites, arrêtés là pour regarder. Réponses : « moi pas coolie, moi pas porter ! » Conclusion : M. Duclos, indigné, emmena le blessé, à lui seul, en le portant presque à bout de bras, à la pharmacie Mus.

Où est, dans ce fait divers, la brute ?

Agréez, je vous prie, etc.,

L'Opinion

N.D.L.R. — Notre confrère ajoute que le fait est exact, que le blessé en question est un de ses cyclistes.

Il n'y a d'ailleurs là rien d'extraordinaire et cette altitude chez les Annamites était autrefois la règle ; si elle commence à choquer, c'est bon signe ; mais il y a encore fort à faire, même dans les milieux les plus évolués, par exemple chez les médecins.

(L'Éveil économique de l'Indochine, 25 juillet 1926)

Les grandes chasses en Indochine. — Tel est le titre de l'ouvrage que M. Bordeneuve vient de faire paraître à la librairie Albert Portail à Saïgon

NÉCROLOGIE

Alphonse-Eugène Policard

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1926)

M. Alphonse Policard, fondé de pouvoirs de l'imprimerie Ardin*, est mort le 20 juillet, à l'âge de 42 ans. Il était arrivé en Cochinchine en 1904 et était entré en 1906 à la maison Ardin. De 1917 à 1920, il avait été à la maison Portail.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(Journal officiel de la République française, 19 mai 1927)

Chevaliers

Portail (*Albert-Antonin*), imprimeur éditeur, membre de la chambre de commerce de Saïgon ; 3 ans 11 mois de services militaires, 22 ans de pratique professionnelle en Indochine.

Jean Bouchot,

La Naissance et les premières années de Saïgon, ville française

(L'Éveil économique de l'Indochine, 28 août 1927)

Jean Bouchot, notre infatigable archiviste, vient de nous sortir des presses de l'Imprimerie Portail une magnifique plaquette : La Naissance et les premières années de Saïgon, ville française.

C'est une belle œuvre et une bonne œuvre. C'est agréable à lire et intéressant, mais c'est plus que cela, et les Saïgonnais sauront gré à M. Jean Bouchot de leur avoir inspiré deux beaux sentiments : le sentiment de la gratitude envers ceux qui ont fait surgir Saïgon des marécages, et ce sentiment, que Carlyle a si bien su opposer au vil sentiment populaire de l'envie : le culte des héros. Admirer un homme qui a fait de grandes choses, oublier les faiblesses qu'il a pu avoir pour prendre exemple de ses belles actions, c'est un noble sentiment, un sentiment fécond, un sentiment qui élève celui qui l'éprouve. De tels hommes, Bouchot en fait surgir par douzaines de tous les coins des rues, qui ont été grands dans de grandes choses ou de petites, qui se sont noblement acquittés de leur tâche dans les situations les plus humbles ou les plus élevées, qui ont apporté leur pierre petite ou grande à l'édifice.

C'est pourquoi nous disons : Bouchot a fait là plus qu'un beau travail, une bonne action.

Au conseil colonial de Cochinchine.
Un réquisitoire contre les T. P.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 octobre 1927)

M. Portail, donne lecture de la motion suivante :

Le conseiller colonial soussigné prie le conseil colonial de bien vouloir faire sienna la motion suivante :

Considérant l'accroissement progressif et considérable des crédits affectés chaque année au service des Travaux publics, tant sur le budget local que sur le budget général, aussi bien pour la construction et l'entretien des bâtiments que pour l'entretien et les grosses réparations de routes anciennes et la création de routes nouvelles.

Considérant que, malgré les lourds sacrifices que s'impose le contribuable pour permettre à l'Administration l'exécution de ces travaux, il est de notoriété publique que jamais le mauvais état du réseau routier de Cochinchine n'a motivé autant de plaintes plus justifiées, aussi bien par la lenteur d'exécution des travaux, que sur les conditions mêmes de leur exécution qui se traduisent par des dépenses supplémentaires destinées à réparer les malfaçons constatées et à reconstruire les ouvrages qui s'effondrent.

Considérant par suite qu'au maximum des efforts budgétaires ne correspond pas un maximum d'utilisation des crédits pour le plus grand profit des contribuables, qui sont en même temps les usagers.

Considérant en conséquence qu'une notable partie des fonds publics est sinon gaspillée en pure perte, du moins employée inutilement, ce qui ne saurait arriver si un contrôle exact et minutieux des dépenses était exercé.

Considérant que l'apparence de contrôle existant est effectué aujourd'hui par des agents placés sous l'autorité des chefs qui font exécuter ces travaux, et que ces agents subalternes ne pourraient remplir consciencieusement leur tâche qu'au détriment de leur avancement, ce qu'il serait inhumain d'exiger d'eux.

Considérant en outre que lesdits chefs, qui étudient et font exécuter les travaux, n'ont pas les moyens d'en vérifier l'exécution, parce qu'ils sont en permanence dans leurs bureaux où ils s'adonnent à la manie d'une excessive paperasserie, ce qui les oblige à s'en remettre à des subalternes peu ou mal qualifiés pour la surveillance.

Considérant que ces chefs clament partout et bien haut leur volonté de diminuer les dépenses et vont même dans ce but jusqu'à afficher leur prétention de s'adresser

directement en France pour l'achat de matériel et de fournitures nécessaires à leur service, et qu'ainsi ils n'hésitent pas à tondre le contribuable, d'une part sous prétexte d'exécuter des travaux trop souvent sabotés, et dépenser d'autre part en France l'argent dudit contribuable sous prétexte d'économies à réaliser.

Considérant que ces lamentables pratiques, dont la Cochinchine et l'Indochine souffrent en silence, cesseraient du jour où les techniciens, qui touchent d'ailleurs une prime scandaleuse de technicité, se borneraient à étudier des ouvrages à tête reposée et à en surveiller de près l'exécution, tant bâtiments que ponts et routes, et où l'administration des crédits ressortirait à ceux qui ont les qualités et les capacités requises pour les administrer.

Considérant qu'enfin, l'erreur et les gaspillages inutiles proviennent d'une singulière confusion d'attributions, et que, suivant le proverbe, si chacun fait son métier les vaches seront bien gardées... et les ponts risqueront moins de disparaître dans la vase comme le malheureux ouvrage de Bacliêu, pour n'en citer qu'un, et Dieu sait si les exemples pourraient être nombreux !

Demande à l'Administration supérieure :

1° — de renforcer le contrôle nécessaire sur l'emploi des fonds affectés aux Travaux publics ;

2° — de confier ce contrôle à l'Administration provinciale du territoire sur lequel les travaux sont exécutés ;

3° — d'abroger par suite l'arrêté de juin 1918, qui, faussé dans sa lettre et dans son esprit, a permis graduellement aux Travaux publics de mettre la main sur les fonds des budgets locaux et du budget général et d'en disposer sans aucun contrôle, au détriment de l'intérêt du contribuable ;

4° — d'organiser le corps des Travaux publics de telle sorte qu'il comporte :

a) — A la tête, un effectif d'ingénieurs expérimentés pour les études préparatoires et l'exécution des travaux, au lieu de petits jeunes gens fraîchement émoulus de l'École, dont on a peuplé l'Indochine, et qui font leurs écoles sur le terrain au détriment du budget ;

b) — Comme personnel subalterne, un corps bien organisé de surveillants exclusivement affectés à la surveillance des travaux, soigneusement recrutés, bien payés et qui ne soient pas distraits de leur travail par des besognes de pure administration ou pour aller surveiller à l'occasion les rizières ou les plantations de tel de leur chef, ou rechercher des terrains propices à ses ambitions financières ;

c) — De retirer enfin au Service des Travaux, qui doit rester un service purement technique, toutes les attributions administratives et plus spécialement l'ordonnancement de ses dépenses, qui incombe normalement à l'autorité administrative suivant les principes élémentaires de la Comptabilité Publique.

N.D.L.R. — Avec le conseil colonial de Cochinchine, le gouvernement ne peut pas faire tout à fait ce qu'il veut ; il y a là une première limite au régime du bon plaisir. Aussi l'on conçoit combien nos jacobins, même sous l'étiquette socialiste, redoutent de voir ces limites s'étendre et combien il est vain de compter sur eux, malgré leurs promesses, leurs paroles d'honneur et leurs serments, pour introduire une once de libéralisme dans la direction des affaires du pays.

Et M. Varenne lui-même en est à son troisième conseil de gouvernement, tenu selon les bons vieux principes de la chambre d'entérinement des volontés de l'oligarchie qu'il s'imagine présider ; et il n'a nulle envie, croyez-le bien, d'y rien changer ; et nous n'obtiendrons pas même cette année la publicité des séances et ce sera cette année la même histoire d'un rapport qui n'est qu'une moquerie, remis aux membres du conseil la veille de la réunion et d'un budget voté par ordre et sans discussion, avec toute latitude de le bouleverser en cours d'exercice.

Notre étude financière
CRÉDIT FONCIER DE L'INDOCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1927)

.....
La société a créé des bureaux d'architectes qui ont acquis une grande notoriété. C'est ainsi qu'elle fut chargée de construire à Saïgon l'immeuble de la Société financière française et coloniale, boulevard de la Somme, celui de l'Urbaine Foncière, les Établissements Bainier avec leur garage, [la librairie Portail](#), l'annexe du Continental, etc.
.....

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

M. Portail, l'imprimeur bien connu, a été volé de 20.000 piastres par trois de ses employés qui ont été condamnés respectivement à sept ans, cinq ans de réclusion et trois ans de prison.

M. Portail avait sollicité lui-même l'indulgence du jury pour ses voleurs.

SAÏGON, MÉTROPOLE ARTISTIQUE DE L'INDOCHINE

UNE EXPOSITION DES ŒUVRES DE MADAME ALIX DE FAUTEREAU
VA ÊTRE PROCHAINEMENT OUVERTE
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 août 1928)

Une exposition des œuvres les plus récentes et M^{me} de Fautereau va s'ouvrir.

Elle ne nous permettra pas seulement de suivre une artiste déjà connue dans le développement de sa carrière.

Que ce jeune peintre, au cours d'une exposition chez Druet, ait pu vendre des toiles qui, depuis 1926, ont déjà triplé de valeur ; que les directeurs des librairies les plus estimées lui aient confié le soin d'illustrer de somptueuses éditions (*Kim* de Kipling chez Kra ; *Les contes bouddhiques de Chavannes* chez Bossard ; *Le diable amoureux et le Livre de Job* chez Castera, que le premier livre orné par des bois de madame de Fautereau (*Krotkaia* de Dostoiewsky chez Bossard) soit désormais introuvable ; que dans le plus récemment paru des *Livre d'or du bibliophile*, on ait tenu à faire figurer le nom et une gravure de M^{me} de Fautereau, il ne faut pas s'arrêter à l'importance de ces choses.

C'est le passé, un passé tout récent mais le peintre qui se présente au public de Saïgon n'est pas de ceux qu'hypnotise la partie déjà réalisée de leur œuvre. Le présent et l'avenir, l'effort à fournir, l'obstacle à vaincre sont le plus clair du souci qui l'inspire.

Les visiteurs de l'Exposition qui ont déjà suivi la production de M^{me} de Fautereau pourront augurer de cet avenir en retrouvant, singulièrement confirmée, la réalisation de sa maîtrise. On lui reconnaissait un art exceptionnel de la composition et la joie des couleurs a toujours illuminé ses toiles avec un éclat, un sens des valeurs qu'on retrouve dans chacune de ses œuvres comme une réussite nouvelle.

À ces qualités instinctives, elle a su, grâce à l'opiniâtreté, d'un labeur que rien n'entrave, joindre une exceptionnelle compréhension du pays et la manifester en des

réalisations qui peuvent surprendre dans le public les éléments attachés à la technique des arbres figurés feuille à feuille et des images léchées comme un bonbon rose, mais qui forcent l'estime des gens de goût.

Ces réalisations se distinguent par le choix des sujets, par une simplification des surfaces et par l'énergie du dessin qui les encadre.

Une hardiesse pleine de réflexion confère à ces peintures non seulement l'allégresse d'une œuvre d'art mais encore l'autorité d'une révélation.

M^{me} de Fautereau enseigne à voir. Ayant à fixer l'Annam en son mystère ou bien en sa grâce enfantine et furtive, elle nous invite à y participer.

Encore une fois, la vision qu'elle nous propose, en dépit du charme qui s'en dégage, peut paraître assez savante dans sa simplicité, assez ennemie des lieux-communs et de la facilité pour requérir un public susceptible de sympathie et de discernement. C'est pourquoi elle n'a cru pouvoir mieux faire que de soumettre ses productions de la dernière année au jugement des Saïgonnais.

Il semble qu'elle soit, dès à présent, récompensée d'un tel choix. L'organisation d'une galerie ne va pas d'ordinaire sans difficultés. En la circonstance, elles ont toutes été aplanies. Instruit des projets de madame de Fautereau, les directeurs de la librairie Portail ont bien voulu mettre à la disposition de l'artiste, leurs vitrines et leur somptueuse installation de la rue Catinat.

Il n'est pas donné partout de voir encourager avec cette générosité la manifestation des plus beaux talents et combler les désirs d'un public particulièrement capable (il en a fourni la preuve à l'occasion de récents concerts), d'apprécier la portée de ces manifestations artistiques.

Connaisseur averti des choses de l'art, M. Blanchard de la Brosse ⁴, gouverneur de la Cochinchine, a bien voulu informer les organisateurs de l'exposition de madame de Fautereau qu'il tiendrait à venir examiner les tableaux de ce peintre dont il fut l'un des premiers en Indochine à discerner le grand talent.

Jacques Mary.

(L'Impartial).

SAIGON ARTISTE

L'EXPOSITION FAUTEREAU (L'Avenir du Tonkin, 23 août 1928)

Samedi, à 15 heures, à la librairie Portail, a été inaugurée l'exposition de tableaux, dessins et bois gravés de M^{me} de Fautereau. Inauguration très simple et sans appareil officiel, où M. Blanchard de la Brosse est venu en connaisseur, accompagné de M. Besson, directeur de l'École d'art de Giadinh*. Il s'est arrêté longuement devant les toiles, discutant en homme de goût qui sait manier le pinceau, la facture et les effets de cet art nouveau.

Le talent de M^{me} de Fautereau ressort en effet d'une école toute récente : le néo-classicisme. Le maître qui l'a formée est Maurice Denis, dont l'influence est reconnaissable, bien qu'on sente cependant dans les toiles une originalité vigoureuse qui commence à se dégager.

Les tableaux de M^{me} de Fautereau se distinguent par le souci de la composition si sacrifié chez beaucoup de contemporains. Les plans sont solidement établis et révèlent une forte et consciencieuse étude du dessin. La hardiesse de la couleur peut étonner,

⁴ [Paul Blanchard de la Brosse](#) (1872-1945) : gouverneur de la Cochinchine (déc. 1926-jan. 1929) et directeur de l'Agindo (1929-1934).

voire choquer de prime abord. Nos yeux d'occidentaux ont besoin d'une certaine accoutumance pour apprécier les tons ardents d'un pays tropical, où les verts rutilent, où les jaunes exaltés par le soleil violentent la rétine. L'Annam possède une atmosphère beaucoup plus lumineuse que la nôtre ; les costumes eux-mêmes indigènes y sont de couleurs plus vives.

On s'explique de la sorte que le public un peu dépaysé par la tonalité des toiles, ait été plus attiré par les dessins, qui répondent mieux à son goût habituel. Il y retrouve une simplicité d'exécution, un souci de la réalité qui lui permettent de mieux retrouver les types qu'il connaît.

Les bois gravés teintés constituent deux albums, le premier intitulé « Yunnanfou », le second, de « Hanoï à Angkor ». Ce sont de véritables répertoires de paysages et de traits de mœurs, si difficiles à traduire dans ce pays. Ces deux recueils sont devenus presque introuvables, ce qui est le meilleur critérium de la valeur de l'artiste.

Les peintures et dessins ont également été appréciés. Plus du tiers des tableaux et dessins ; exposés ont été enlevés dès la première journée. Le Gouverneur a acquis la *Rivière des Parfums à Hué* et un *Marché sous la pluie*, M^e M... le dessin *Fillette annamite*, M. L... *l'Étang sous la pluie* et un *Marché*, et M. J... un *Tombeau*, M. F... *l'Étang de Minh-Mang*

Nous nous permettons de regretter que l'exiguïté de la salle d'exposition ne permette pas toujours un recul suffisant pour apprécier les tableaux. Le point est quelquefois impossible à trouver, et tout en remerciant M. Portail de sa complaisance, souhaitons qu'on puisse à l'avenir trouver pour des artistes de talent des salles où la mise en valeur des œuvres soit plus aisée.

F. B.

(*La Dépêche d'Indochine*).

1928 (novembre) : co-fondateur de la [Société cochinchinoise immobilière](#) (SACI)

Phnôm-Penh, le 16 janvier 1929

Circulaire n° 10 c

Le résup. au Cambodge à MM. les résidents, chefs de circonscription du Cambodge
(sauf résidence-mairie)

(*Bulletin administratif du Cambodge*, janvier 1929, p. 60)

.....
La maison A. Portail, à Phnôm-Penh, a été déclarée adjudicataire pour la fourniture des enveloppes bulles et papiers pelures (copie du marché vous a été adressée le 5 janvier 1929).

La Société d'éditions khmer à Phnôm-Penh a obtenu l'adjudication de tous les autres articles de la nomenclature (copie de ce marché vous sera adressée dès réception au 3^e bureau).

.....
Électeurs français
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge*, février 1929, 249-253)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Tillier (Maurice-Louis)	Fondé de pouvoirs A. Portail	Phnôm-Penh
Verne (Joseph)	Dir. maison A. Portail	Phnôm-Penh

1930 : achat du 14, avenue Boulloche à Phnom-Penh pour y installer une imprimerie et librairie-papeterie (<http://saigon-vietnam.fr/rue-catinat-tu-do.php>).

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1930)

Sont arrivés à Saïgon : Portail fils.

TONKIN

Concurrence

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1930)

L'imprimerie Ngo Tu Ha a enlevé trois lots de registres et imprimés à fournir aux Postes :

Elle a enlevé le premier lot avec 8.312 p. 70 contre 9.427 p. 62, offre de l'Ideo ;

Elle a enlevé le second avec 9.883 piastres contre 16.070 à Le van Phuc et 15.071 à Portail ;

Enfin, elle a enlevé le 3^e avec 11.4-83 piastres contre 13.979, offre de l'Ideo et 16.710 piastres, offre de Portail.

CAMBODGE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1930)

Au scrutin de ballottage du 5 avril, ont été élus membres de la chambre mixte de commerce et d'agriculture : ... Verne, directeur de la maison Portail.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1930)

Sont arrivés à Saïgon : Portail, imprimeur.

COCHINCHINE

Naissances

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1931)

Frinzine Pierre, fils de l'employé de la maison Portail.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du 8 août 1930
(*Saïgon sportif*, 15 août 1930)

Admissions

À titre des membres actifs :

M. Portail, René, maison Portail, présenté par MM. Dugain et A. Portail.

Saïgon : La grève de l'Imprimerie Ardin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 novembre 1931)

Il se confirme que quelques ouvriers de l'imprimerie Portail se seraient solidarisés avec leurs camarades grévistes de la S.I.L.I.

Exposition coloniale de Vincennes
Récompenses
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1932)

Quelques récompenses extraites du palmarès de l'Exposition coloniale :
Hors concours : Service géographique de l'Indochine et Société de géographie d'Hanoï ; Grand prix : Albert Portail, Imprimerie d'Extrême Orient ; Diplôme d'honneur : Imprimerie tonkinoise Lê-van-Phuc ; Médailles d'or : Imprimeries Nguyễn-van-Vinh et Nguyễn van-Cua ; Médaille d'argent : Imprimerie Mac-dinh-Tich.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 305 :

IMPRIMERIE LIBRAIRIE NOUVELLE A. PORTAIL.

R.C. Saïgon, n° 425,

185, rue Catinat,

Adr. tél. : « PORTAIL »,

Téléphone n° 58,

Boîte Postale n° 128,

Propriétaire-directeur général : Albert Portail,

Directeur commercial : René Portail ⁵.

Directeur technique : Henri Duqueyroix.

Chef du Service Librairie : Roger Frinzine.

Prote : Gustave Bouliteau.

Correcteur : Victorien.

Agent général

Messageries Hachette (pour Cochinchine, Cambodge et Sud-Annam).

Agent exclusif de :

⁵ René Portail : né le 26 décembre 1907 à Saïgon. Fils d'Albert Antonin Portail, 26 ans, dem. à Saïgon, rue d'Espagne, n° 98, et de Marie Madeleine Judith Monbelle, 22 ans, son épouse. Marié le 26 juillet 1933 à Chambéry avec Simone Marie Antoinette Feutiaz. Décédé à Chambéry le 23 avril 1977. Archives d'outre-mer, Aix-en-Provence. Rens. : Gérard O'Connell.

Machines a écrire Japy, Mignon, Orga, Erika
Duplicateurs Delpy, Geha-Rotary.
Porte-plume Waterman.
Porte-mines Jif.

toutes
impressions

- o Catalogues
- o Editions de luxe
- o Affiches artistiques
- o Calendriers
- o Cartes commerciales
- o Dépliants
- o Tableaux réclames
- o Enveloppages
- o Encartages couleurs
- o Trichromies
- o Plaquettes artistiques
- o Quotidiens - Périodiques
- o Actions - Titres - Etiquettes

sont effectuées
par

ALBERT PORTAIL

185, Rue Catinat
SAIGON

Agent des
MESSAGERIES HACHETTE
pour
le COCHINCHINE, le CAMBODGE
le LAOS et le SUD-ANNAM

Dès parution
TOUS LES LIVRES
Rayon spécial d'ouvrages
sur L'INDOCHINE
(Géologie, zoologie,
histoire technique,
o voyages, chasses, o
Cartes postales noir et couleurs,
Types locaux — Photographies
Guides — Cartes — Plans

Réception à chaque
courrier

JOURNAUX
QUOTIDIENS
PUBLICATIONS
HEBDOMADAIRES

PAPETERIE EN TOUS GENRES
Articles scolaires, de bureau et de fantaisie
o Marroquinerie — Papier à lettres. o o
Représentant exclusif... { Porte-plume JIF, WATERMAN
Machine à écrire JAPY
Duplicoteur DELPY,
Meubles de Bureau ALLSTEEL
GERA ROTARY

SUCCURSALE

14, AVENUE BOULLOCHE

PNOM-PENH (Cambodge)

ADJUDICATIONS

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1933)

M. Ngo Tu Ha a été déclaré adjudicataire des imprimés de grande consommation pour 3.524 piastres (Portail 6.502 p., Ardin 6.470, Aspar 5.898, Ideo 4.455).

COCHINCHINE

SAÏGON

(L'Avenir du Tonkin, 16 septembre 1933)

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. René Portail, fils de notre ami Albert Portail, imprimeur-éditeur à Saïgon, chevalier de la Légion d'honneur, avec M^{lle} Simone Fataz.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux en l'église Notre-Dame de Chambéry, le samedi 8 juillet 1933.

En même temps que nos meilleurs vœux à M^{me} et M. René Portail, nous adressons au sympathique père du jeune marié nos cordiales félicitations.

COCHINCHINE

SAÏGON

(L'Avenir du Tonkin, 28 octobre 1933)

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer, la naissance de M^{lle} Jacqueline, survenue à l'hôpital Grall, fille de M^{me} et M. H. Hubert Delisle, employés respectivement à la librairie Portail et à la Société Havraise*.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, novembre-décembre 1933)

L'Imprimerie Portail a sorti le 11 octobre le premier bottin de l'Indochine, volume de plus de 1.000 pages contenant les noms de tous ceux payant une patente d'au moins dix piastres.

Naissances

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, novembre-décembre 1933)

Saïgon. — Hubert-Delisle Jacqueline, fille de l'employé de la librairie Portail.

EN VOYAGE

(Les Annales coloniales, 9 janvier 1934)

M. Maurice Dekobra compte écrire deux volumes consacrés l'un à la femme chinoise, l'autre à la japonaise. Il s'est arrêté, durant l'escale, à Saïgon, s'est laissé interroger par nos confrères et, a signé, à la librairie Portail, quelques-unes de ses œuvres.

INDOCHINE-ADRESSES. — Guide économique de l'Indochine, 1933-1934,
Editeurs, M^{me} Lacroix-Sommé et MM. Dickson et Burtschy,
Imprimerie Albert Portail, Saïgon.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 avril 1934)

La publication de cet ouvrage, conçu sur le modèle du Bottin de France, vient combler une lacune depuis longtemps signalée en Indochine, mais à laquelle il n'avait pas été jusqu'à présent porté remède. Ce pays était, en effet, le seul où on ne pût trouver réunis et classés par ordre dans un seul ouvrage les renseignements intéressant sa vie économique, administrative, sociale, les adresses des établissements et des personnes. Grâce à M^{me} Lacroix-Sommé et à MM. Dickson et Burtschy, l'Indochine possède aujourd'hui cet ouvrage. On trouvera dans Indochine-Adresses la liste complète des commerçants et industriels classés : 1° par ordre alphabétique, 2° par profession, 3° par ville ; le commerce indigène classé par profession pour les grandes villes et par villages pour les provinces.

On y trouvera aussi des renseignements d'ordre administratif ; enfin la liste de toutes les plantations et mines de l'Indochine et des adresses particulières, avec en plus une carte de l'Indochine et des plans des villes.

Renseignements complets, distribués dans une clarté et un ordre parfaits ; tel est en quelques mots, l'éloge, mérité qu'on peut faire de ce livre.

LIBRAIRIE ALBERT PORTAIL
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 12)

LIBRAIRIE ALBERT PORTAIL PAPETERIE
185, Rue Catinat 185 - SAIGON

— TOUS LES LIVRES DÈS PARUTION —
— Journaux et publications périodiques —
Papeterie en tous genres, Articles scolaires
et de bureau — Papier à lettre — Maroquinerie

AGENT GÉNÉRAL DES MESSAGERIES HACHETTE

Phnôm-Penh, le 29 septembre 1934
Circulaire n° 374 c

Le résident supérieur du Cambodge
à MM. les chefs des services locaux Phnôm-Penh
(*Bulletin administratif du Cambodge*, octobre 1934, p. 1258)

Par marché en date du 10 janvier 1934, M. Albert Portail, libraire à Saïgon, s'est engagé à livrer aux services du Protectorat toutes les fournitures de bureau comprises dans le lot D.

Aux termes de l'art. 7 de ce cahier des charges, les commandes effectuées par la Poste doivent être exécutés par retour du courrier, c'est-à-dire, dans un délai maximum de 2 à 3 jours pour les commandes urgentes expédiables par le car postal et de 4 à 5 jours pour les autres.

M. Albert Portail m'a signalé les difficultés qu'il éprouvait dans l'exécution de cette clause de son contrat et, de votre côté, vous m'avez fait part de nombreux retards dans la réception des commandes.

Pour remédier, sans avoir à appliquer les amendes rigoureuses prévues par le cahier des charges, il a été convenu avec M. Albert Portail que l'on pourrait demander à son agence de Phnôm-Penh de livrer les articles dont les services auraient un besoin urgent, quitte à rendre ensuite en nature à cette agence l'envoi régulier arrivé tardivement et qui n'aurait pu être décommandé à temps.

Phnôm-Penh, le 12 décembre 1934
Circulaire n° 481 b
Le résident supérieur du Cambodge
à MM. les résident-maire et résidents, chefs de province
(*Bulletin administratif du Cambodge*, janvier 1935, p. 46-47)

M. Albert Portail, représentant pour le Cambodge de la SACEM, vient de me signaler les difficultés qu'il avait rencontrées auprès de quelques tenanciers de bungalow du Cambodge pour la perception des droits d'auteur.

Me référant à ma circulaire n° 387-B du 10 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous rappeler qu'un décret du 29 octobre 1887, promulgué en Indochine le 31 déc. de la même année, a rendu applicables aux colonies les dispositions législatives qui règlent en France la propriété artistique et littéraire (voir *Recueil général de législation*, tome 1^{er}, juin 1778-15 janvier 1914, p. 590).

Je vous serais donc très obligé de vouloir bien, chaque fois qu'il vous sera adressé une demande d'autorisation en vue de faire représenter ou jouer des œuvres littéraires ou musicales non tombées dans le domaine public, vérifier si le consentement des auteurs a été accordé et donner, le cas échéant, au représentant de la société susvisée toute facilité p. rechercher et constater les contraventions aux règlements en vigueur à ce sujet.

SILVESTRE.

Adjudications
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1934)

Samedi, 24 novembre 1934, à 8 h., a eu lieu à la Direction des Finances à Hanoï (secrétariat) l'adjudication pour la fourniture des registres, cartonnages divers et imprimés nécessaires pendant l'année 1935 aux divers services généraux du Gouvernement Général de l'Indochine autres que les Services des Trésoreries.

Voici les résultats adjudicataires provisoires : 1^{er} lot : M. Le-van-tan ; 2^e lot ; M. Le-v-Phuc ; 3^e lot : M. Tran-dinh Phung ; 4^e lot : L'Imprimerie Minh-Sang ; 5^e lot : Ngo-tu Ha ; 6^e lot ; L'Imprimerie Minh-Sang ; 7^e lot : M. Trinh-van Bich ; 8^e lot, 9^e lot et 10^e lot : M. Nguyễn-huu-Nhu et Cie ; 11^e lot : M. Trinh van-Bích ; 12^e lot : M. Nguyễn huu-Nhu et Cie ; 13^e lot : L'Imprimerie d'Extrême Orient ; 14^e lot : M. Nguyễn-huu-Nhu et Cie ; 15^e et 16^e lot : M. Le-van-Tan ; 17^e, 18^e lot ; M. Mywa ; 19^e lot : M. Ardin ; 20^e lot M. Portail ; 21^e lot : M. Ngo-tu Ha ; 22^e lot, 23^e lot : M. Ardin ; 24^e lot : M. Ngo-tu-Ha.

AVIS

(*Bulletin administratif du Cambodge*, avril 1935, p. 445)

Le nouveau code pénal cambodgien, édicté par ordonnance royale n° 103 du 23 juillet 1934, rendue exécutoire par arrêté du résup n° 1969 du 27 juillet 1934 et approuvée par le gougal le 27 juillet 1934, est en vente à la librairie Portail à Phnôm-Penh, au prix de :

Texte cambodgien : 1 piastre.

Texte français : 1 piastre.

1935 : Albert Portail quitte Saïgon en 1935, laissant la direction de ses établissements indochinois à son fils aîné, Ernest.

Création à Paris d'un bureau d'achat 10, rue de la Chaussée-d'Antin qui sera dirigé après la Libération par son fils cadet, René.

Un nouveau dictionnaire du R. P. Tandar (*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1935)

Lors de l'apparition du « Dictionnaire français-cambodgien » du R. P. S. Tandar, en 1910, un linguiste indochinois écrivait dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* : « De toutes les langues indochinoises dont la littérature s'est développée sous l'influence de l'Inde, le cambodgien est la plus pauvre et la moins cultivée. Il est resté dans l'état où se trouvaient le siamois et le birman il y a cinquante ans, incapable de servir de véhicule aux idées nouvelles que l'intervention européenne impose au reste de la Péninsule. Le manque d'initiative des Khmers et la profonde décadence où est tombée chez eux la culture du pali ne leur permettent pas d'imiter l'exemple du Siam et de la Birmanie, où cette langue d'appoint a enrichi et assoupli suffisamment l'idiome national pour qu'il soit capable de répondre à toutes les exigences de « *nuova vita* » : rédaction de codes modernes, de livres scolaires, de revues littéraires et même scientifiques. Le jour où l'on voudra rédiger en khmer des ouvrages scolaires, même élémentaires, on se trouvera en présence de sérieuses difficultés.

L'ouvrage du P. Tandar aura environ deux mille pages quand il sera achevé. C'est beaucoup, et j'aurais préféré pour ma part qu'il consacraît son grand effort uniquement au dictionnaire khmer-français que nous attendons de lui, si justement ce premier travail ne servait à le préparer. »

Le volume I (1.272 pages) de ce « Dictionnaire cambodgien français » vient de paraître à Phnom-Penh, à l'imprimerie Portail. Il est tel qu'on pouvait l'attendre du savant missionnaire, qui a d'autant plus de mérite à avoir apporté cette contribution que depuis la publication du « Dictionnaire khmer-français » (autographié, 1878) d'Étienne Aymonier, aucun dictionnaire digne de ce nom n'a vu le jour. Il faut, en effet,

admirer et féliciter le R. P. Tandart pour avoir mené à bien un travail de cette ampleur, qui posait des problèmes de toute sorte et exigeait une lecture immense.

Ainsi que nous le disions plus haut, le travail a été entrepris il y a près de vingt-cinq ans, à une époque où, sans doute, l'auteur accepta la tâche sans en mesurer les difficultés. La persévérance du R. P. Tandart est d'autant plus méritoire, qu'il se tourne, pour certaines étymologies, vers le sanskrit et le pali. On sait que le vocabulaire courant se nourrit du vocabulaire technique et, particulièrement, du vocabulaire de la pensée philosophique : des mots du langage courant comme « essentiel, » pour ne citer que le français, sont venus de la philosophie ; sans doute dès qu'ils ont figuré dans le parler de tout le monde, ils ont pris des sens nouveaux et ont perdu leur valeur précise ; mais leur valeur initiale vient de la philosophie. Il en est de même, toutes proportions gardées, de la langue cambodgienne dont un grand nombre de vocables dérivent du pali ou du sanskrit.

Le nouveau dictionnaire du R. P. Tandart a les mérites d'un ouvrage personnel : l'auteur a tout organisé, tout harmonisé, et sa pensée circule d'un bout à l'autre. Mais il a aussi les mérites d'un ouvrage collectif : on y voit comment les mêmes termes ont, pour des hommes de culture pareille, appartenant à un même milieu, des valeurs différentes, et ces différences sont au plus haut point instructives pour l'histoire du vocabulaire : on aperçoit ici à plein combien différent les valeurs d'un mot d'un individu à l'autre dans un même groupe d'hommes.

D'autre part, le dictionnaire du R. P. Tandart permet aux non-spécialistes de faire certaines remarques d'ordre général d'un certain intérêt. Ainsi, à propos du type « il pleut », on a reproché à plusieurs linguistes de perdre de vue que l'élément religieux joue plus dans la vie des indochinois (comme d'ailleurs dans la vie des Français) que les intellectuels ne l'imaginent. Les Indochinois ne doutent pas de cet élément religieux. Mais les linguistes auxquels nous faisons allusion prétendent qu'un Français quelconque ne sent exactement aucun être, si vague soit-il, dans le « il » de « il pleut », ou dans la forme correspondante « ça » du populaire « ça pleut », pas plus que dans le « il » de « il fait beau (ça fait beau) ». L'abîme qu'on signale entre les langues indochinoises « le ciel pleut », « le ciel vente », et le français « il pleut », « il vente », est-il bien réel ? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, les hommes cultivés d'où procède notre pensée, et celle des gens incultes, n'ont pas rompu avec toute mythologie, et c'est affirmer gratuitement que de soutenir qu'en France, la mentalité universelle est exempte de toute mythologie. Sans doute, le français représente-t-il un terme extrême de développement, terme dont l'espagnol, par exemple, est encore loin. Mais il est prématuré, à notre avis, de refuser un sens à un procédé grammatical qui ne résulte pas précisément de la structure de la langue.

Ceci dit, notons que le dictionnaire du R. P. Tandart rendra de grands services ; il aura en outre l'avantage de préciser les problèmes d'étymologie qui embarrassent linguistes et philologues, et au sujet desquels certains articles du dictionnaire donnent des éclaircissements très intéressants. Il ne cherche pas à résoudre ces problèmes ; la sagesse théorique et les besoins du lecteur s'accordant, le R. P. Tandart n'a considéré les notions qu'en fonction des termes les plus usuels qui s'y rapportent. Dans la mesure où la langue cambodgienne est accessible aux étrangers, cet excellent dictionnaire contribuera à donner une idée de sa richesse et à en montrer les emprunts.

A. T.

Hanoi
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1935)

Une revue qui vient de Saïgon. — Nous venons de recevoir un numéro de « L'École indochinoise* », revue mensuelle d'enseignement primaire et primaire supérieur éditée à l'imprimerie nouvelle A. Portail à Saïgon.

Cette revue entre dans sa deuxième année d'existence ; c'est une préparation très sérieuse aux divers examens : certificat d'études primaires ; brevet élémentaire ; brevet d'enseignement primaire supérieur, diplôme d'études primaires supérieures franco-indigènes.

Un groupe de professeurs français est à la tête de l'École indochinoise ; si les numéros qui suivront continuent celui dont nous venons d'achever la lecture, nous ne pouvons que féliciter ceux qui assument là une tâche destinée à rendre les plus grands services à nos élèves français et annamites, tandis qu'elle n'échappera pas à l'attention des instituteurs et des professeurs.

COCHINCHINE

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 février 1936)

Le délicieux bébé prénommé Albert Pierre René, fils de M. René Portail et de Madame, nos très sympathiques concitoyens, se porte à merveille ainsi que sa maman.

Le père et la mère ont droit à toutes nos plus cordiales félicitations ; mais nul ne doit être plus heureux de cette naissance que le grand papa, notre vieil ami Albert Portail à qui l'on a télégraphié la nouvelle à Chambéry. La joie est grande dans la famille.

REVUE DE LA PRESSE DE COCHINCHINE

LE CALME EST REVENU MAIS ON SIGNALA ENCORE QUELQUES PETITS
MOUVEMENTS GRÉVISTES

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1936)

C'est ainsi que les coolies de la maison Sinna*, occupés à construire des égouts rue de Verdun, se sont mis le 21 décembre, en grève, réclamant une augmentation de cinq cents.

Le 22, une autre grève éclatait le matin à l'imprimerie Portail. Une centaine de typos avec leur chefs d'équipes ont cessé leur travail pour réclamer l'augmentation de leurs salaires.

Comme les grèves précédentes, celles-ci n'ont suscité aucun incident.

REVUE DE LA PRESSE DE COCHINCHINE

L'OFFICE DU RIZ

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1937)

.....
À qui conserverait des doutes sur l'intérêt que présente pour le pays une institution comme l'Office du riz (dont on ne saurait assimiler le rôle à celui de l'Office du blé, œuvre du dernier ministère en France), je ne saurais trop conseiller la lecture attentive et

à petites doses d'une brochure de 160 pages, tout récemment publié par l'Office du riz, éditée remarquablement chez Portail et qui comporte le détail de travaux effectués par le laboratoire de génétique de l'Office du riz de 1933 à 1937 pour la Cochinchine et le Cambodge. Cet opuscule, extrêmement intéressant pour qui possède déjà quelques notions sur les questions de riziculture et sur les méthodes de la biologie végétale, est œuvre d'un jeune chef de laboratoire, M. Gérard Huet, ingénieur agronome, et d'un de ses assistants indigènes, M. Lê-that-Loi, attaché au même laboratoire.

.....

Fiançailles
Ernest Portail
Simonne Reyboubet
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 mars 1938)

Il nous est agréable de signaler le prochain mariage de M. Ernest Portail, fils aîné d'Albert Portail, propriétaire des importantes Librairie et Imprimerie A. Portail, avec M^{lle} Simonne Rey-Boubet, fille de l'inspecteur de l'Enseignement primaire.

On attend l'arrivée prochaine de notre ami Albert Portail, en France en ce moment, pour célébrer cette union que nous souhaitons déjà heureuse et prospère.

Publicité
(Programme de la 3^e foire de Hué, avril 1938, p. 43/48)

LIBRAIRIE
A. PORTAIL
31, Rue Paul Bert, HUE

ENCRE — PORTE — PLUME
Waterman - Jif
MACHINES A ECRIRE
Erika Japy
PAPIERS
OZALID-CELLOPHANE

AGENT EXCLUSIF

LIBRAIRIE
A. PORTAIL.
31, Rue Paul Bert, HUE
AGENT EXCLUSIF
ENCRE — PORTE-PLUME
Waterman-Lif
MACHINES À ECRIRE.
Erika Japy
PAPIERS
OZALID CELLOPHANE

L'ANNUAIRE « INDOCHINE ADRESSES »
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1938)

Nous sommes informés que la nouvelle édition biennale de l'annuaire « Indochine-Adresses » vient d'être terminée et sera dans quelques jours à la disposition du public.

Il nous a été permis de constater avant sa parution quel soin a été apporté, à son élaboration et l'éditeur a bien voulu également nous confier comment la documentation était établie et quel travail long et minutieux nécessitait la mise à jour de ce bottin de l'Indochine, dont la nécessité s'affirme telle que le tirage, dépassant les prévisions, augmente à chaque édition du fait du nombre des souscriptions parvenant bien avant la sortie du livre...

Il est difficile d'imaginer ce que peut être la tenue à jour du nombre de fiches impressionnant que représentent les plus de onze cents pages de ce volume, dont la contexture est tenue. — Quelle correspondance échangée ! Quel pointage de tous les mouvements, si nombreux dans notre colonie ! — Et malgré les difficultés rencontrées pour obtenir des renseignements exacts, à force de persévérance, le résultat obtenu permet une documentation précieuse à toutes les branches de l'activité.

Nous avons déjà pu constater précédemment dans la disposition de la présentation, la facilité avec laquelle toutes recherches étaient simplifiées et il faut réellement de la mauvaise volonté pour ne pas trouver en quelques secondes, le renseignement désiré.

Tous les pays de l'Union indochinoise y sont mentionnés séparément et dans chacun d'eux, ville par ville, nous trouvons les renseignements concernant le personnel administratif par service et le classement alphabétique des commerçants patentés ainsi que le petit commerce indigène.

D'autre part, une section est réservée uniquement à toutes les plantations et aux mines de l'Indochine, indiquant leur situation, surface, exploitations, etc.

Les grandes villes possèdent une documentation particulière sur leurs bâtiments administratifs, les emplacements des rues, les adresses personnelles des habitants, les abonnés au téléphone par ordre numérique, etc.

Un classement particulier par profession indique dans chaque ville les spécialistes.

De nombreux renseignements généraux sur le tourisme, les routes, les moyens de transports, dont la documentation est fournie par les administrations compétentes, donnent la situation actuelle des moyens, mouvements et tarifs.

Enfin, de nombreux plans illustrent le volume : une carte en sept couleurs situe les villes, chefs-lieux de province et délégations de l'Indochine avec leurs moyens d'accès, — Les plans des grandes villes, Hanoi, Saïgon, Haïphong, Pnom-Penh, la station estivale de Dalat, plans mis à jour cette année, donne les emplacements des bâtiments administratifs, militaires, religieux, des services, etc.

Quant à la présentation extérieure, il est inutile d'en parler, car le dispositif reste le même, celui adopté à la suite de l'expérience et de l'approbation générale.

Nous ne saurions trop féliciter l'éditeur, madame L. Barrière, de cette initiative heureuse qu'elle poursuit depuis cinq années, aidée par son collaborateur direct, H. J. Dickson. Ce travail considérable, mis sur pied par ses soins, couronné de succès à chaque édition, correspond en effet à une nécessité dont la preuve se renouvelle et s'affirme par les résultats obtenus. Les nombreuses demandes de la métropole, des colonies et de l'étranger montrent l'intérêt attaché à cet ouvrage, auxiliaire indispensable et parfait de l'administration et du commerce.

Il est inutile de vanter la qualité de l'impression, quand nous aurons dit qu'elle a été exécutée entièrement par Portail.

Nos lecteurs jugeront bientôt par eux-mêmes, car l'édition sera mise en vente au début de juin.

Mariage saïgonnais
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 mai 1938)

Deux anciennes familles cochinchinoises, M^{me} et M. Albert Portail, chevalier de la Légion d'honneur, et M^{me} et M. Louis Reyboubet, font part du mariage de leurs enfants, M. Ernest Portail et M^{lle} Simone Reyboubet qui sera célébré le 4 juin 1938 à la mairie de Cholon.

« Le Nouvelliste » est heureux de présenter aux parents ses meilleurs compliments et aux futurs époux ses vœux de bonheur et de prospérité.

Vient de paraître :

INDOCHINE ADRESSES
ANNUAIRE COMPLET DE L'INDOCHINE
1938-1939
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 juin 1938)

C'est un ouvrage considérable qui est offert au public au prix de 15 piastres. Pour réaliser pareil travail de précision et d'ampleur, il a fallu le souci constant de la recherche, une persévérance très grande.

Tous les renseignements dont on peut avoir besoin, on les trouvera dans ce recueil de 1125 pages, avec des intercalaires, des dépliants, des cartes, des plans.

C'est la troisième édition du genre, mais qui l'emporte de haut sur les précédentes.

Félicitons-en bien sincèrement les éditeurs, madame L. Barrière, M. H. J. Dickson celui-ci chargé du département de la publicité, et le maître imprimeur Albert Portail, qui s'est une fois de plus affirmé dans son art.

AU CAMBODGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 septembre 1938)

Aujourd'hui, 6 septembre est célébré, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, à Paris, le mariage de M^{lle} Marie Louise Portail, la charmante fille de M^{me} et M. Albert Portail, maître imprimeur à Saïgon, avec le Dr Edmond Peyret. Les témoins sont : M. Antoine Borel, sénateur de la Savoie, pour la mariée ; M. Daniel Vincent, sénateur du Nord, ancien ministre, pour le marié.

Le Dr Edmond Peyret, ancien interne des hôpitaux d'Angers, est médecin phtisiologue à Chambéry.

Nous adressons aux jeunes mariés nos vœux de bonheur et prions M^{me} et M. Albert Portail ainsi que MM. Ernest et René Portail d'agréer nos vives félicitations.

Mariage

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 11 septembre 1938)

Le 5 septembre a eu lieu, à Paris, le mariage du docteur Peyret, de Chambéry, avec M^{lle} Marie-Louise Portail, fille de notre concitoyen et ami, Albert Portail, le maître imprimeur.

Les Saïgonnais se rappellent sans aucun doute la gracieuse et élégante jeune fille qui, il y a quelques années, faisait l'ornement de nos bals et l'admiration de ses amies.

Voici les trois enfants de notre ami, mariés, bien mariés ajoutons à ce bonheur familial, la belle tenue d'une affaire commerciale prospère par ses fils et on comprendra parfaitement pourquoi les visites d'Albert Portail à sa vieille Cochinchine s'espacent toujours un peu plus.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à M. et M^{me} Peyret et nos compliments à leurs parents.

AU CAMBODGE

[Succession Alliès]

(*L'Écho annamite*, 21 avril 1939)

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 avril 1939)

M^e Chazée, notaire à Phnompenh, a procédé à la vente aux enchères publiques des biens dépendant de la succession de M. Alliès, imprimeur et publiciste, tué l'an dernier dans un accident d'automobile.

L'hebdomadaire *L'Écho du Cambodge* a été adjugé à M. Vassout, pour cent cinquante piastres, et M. Albert Portail s'est rendu acquéreur du matériel d'imprimerie, pour quinze mille neuf cent cinquante piastres, sur mise à prix de trois mille piastres.

REVUE DDE LA PRESSE DE COCHINCHINE

Une demi-heure avec Georges Chevrières artiste peintre...

...que l'Indochine et les Moïs ont conquis

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} août 1939)

L'Impartial est allé passer une demi-heure avec Georges Chevrières, artiste peintre, et il écrit ensuite :

Depuis mercredi dernier, ainsi que nous l'avons annoncé, la Librairie Portail expose des œuvres extrêmement attachantes dues au talent de M. Georges Chevrières.

Tous les Saïgonnais ont pu admirer les tableaux de cet excellent peintre — des têtes de Moïs pour la plupart — traités au fusain et à la sanguine, rehaussés de pastel, sur papier teinté, d'un effet original et tout à fait inédit.

Nous avons eu la bonne fortune de faire, hier soir, la connaissance de cet artiste.

Georges Chevrères a horreur de la publicité. La simplicité et la modestie semblent être les deux traits dominants chez cet homme qui est venu en Indochine à ses frais, « pour chercher du nouveau » comme il le dit, et sans vouloir essayer, par le truchement de quelque député bien placé, d'obtenir une bourse ou encore une mission officielle.

Georges Chevrères se défend d'avoir des titres de gloire. « Je suis tout simplement, nous dit-il, un ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Bordeaux », comme pour s'excuser...

C'est un peintre de l'École classique. Il nous avoue qu'il ne comprend pas très bien ce que l'on appelle « l'École moderne » d'après-guerre.

Au demeurant, il constate avec plaisir que les dernières expositions se remarquent par un « net retour offensif du classicisme ».

On revient à tout ce qui est honnête, sérieux.

Notre interlocuteur est en Indochine depuis plusieurs années.

Avant de quitter la France, il faisait surtout du paysage. Le paysage, ici, est trop spécial : il y a trop de soleil, et pas de « plan ». Il s'est lancé dans le portrait.

Il était venu à la Colonie pour chercher du nouveau et il en a trouvé. Il a été conquis par les Moïs.

— Comment êtes-vous venu en Indochine ? lui avons-nous demandé.

— Depuis ma jeunesse j'avais fait le projet de venir en Indochine et, en sortant de l'École des Beaux-Arts, j'ai pris la décision de venir rejoindre ici des amis, des camarades d'études. J'avais tellement entendu parler de votre beau pays !

— Et pourquoi avez-vous choisi le pays moï ?

— À mon arrivée, j'ai « cherché ma route ». J'ai visité le Bas-Laos et Hanoï. Mais je me suis vite rendu compte que tout avait été fait déjà dans les « têtes » annamites.

C'est en Annam que j'ai rencontré les premiers Moïs et ce fut de suite une révélation pour moi. J'ai été attiré par ces types des populations autochtones, j'ai retrouvé chez eux une source inépuisable de têtes caractéristiques, une profusion de traits et de gestes dignes de l'antique. Et je me suis fixé au Kontum et à Banméhuot où j'ai commencé à travailler.

De passage à Saïgon et sur les instances de quelques amis, j'ai exposé quelques toiles, une quinzaine de têtes, à la Librairie Portail. D'ici quelque temps, je compte faire une exposition au théâtre municipal.

— Et maintenant, quels sont vos projets ?

— Je vais retourner vers mes Moïs, car j'ai tout un programme devant moi. J'ai, en effet, l'intention de parcourir le Centre-Annam, d'étudier quelques types cambodgiens et de finir par le Haut-Tonkin pour avoir toute une collection des races indochinoises.

Je compte rentrer en France d'ici un an et je prendrai alors le chemin des écoliers. »

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge*, septembre 1939)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité
Verne (Joseph-Claudius)	52	Dir. maison Albert Portail

Les belles publications
[Archives des Instituts Pasteur d'Indochine](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 novembre 1939)

Le Tome VII — n° 28 — quatorzième année — octobre 1938, vient de sortir — toujours richement habillé — des presses de l'imprimerie Portail à Saïgon.

Il contient, sous le titre Problème colonial de la distribution publique d'eau potable, la solution adoptée en Cochinchine », une remarquable étude de M. J. Guillemin.

DÉCÈS

(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1939)

M. Jérôme Portail, âgé de 84 ans, père de M. Albert Portail, l'imprimeur saïgonnais bien connu, décédé à Bellecombette, en Savoie, dans sa propriété, le huit novembre 1939.

SAÏGON

Le s/s « [Paul-Doumer](#) » est arrivé hier matin à Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} décembre 1939)

.....

Au hasard du crayon, nous avons reconnu sur les quais :

M^{me} et M. Ernest Portail, l'un des fils du fondateur de la maison Portail, bien connu à Saïgon et qui compte tant d'amis dans notre ville.

M. Ernest Portail, qui nous revient accompagné de sa charmante femme, après un séjour réparateur de sept mois dans la métropole, nous a rapporté de bonnes nouvelles de son père, M. Portail senior, ce qui réjouira tous ceux — et ils sont nombreux — qui le connaissent.

(*L'Écho annamite*, 12 avril 1940)

Dans un but de propagande en faveur de l'Indochine, le gouvernement général a pris l'initiative de faire tourner un film rue Catinat, et notamment dans les magasins de l'imprimerie librairie Albert Portail.

[UNE SUCCURSALE PEU CONNUE À HUÊ]

(*L'Écho annamite*, 24 octobre 1940)

Cimgia Alvaco, âgé de vingt-sept ans, reconnaît avoir puisé cinq mille piastres dans la caisse de l'imprimerie Portail, à Huê (Annam).

Chargé de vérifier les comptes, l'expert Bloch affirme au contraire que les détournements s'élevaient exactement à dix mille six cent quatre vingt huit piastres et quarante sous (10.688 \$ 40).

L'inculpé est condamné à trois ans de prison avec sursis.

LA VÉRITÉ SUR LA DISSIDENCE NÉO-CALÉDONIENNE

Comment furent traités de vrais Français et le sort qui attend la [Nouvelle-Calédonie](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1940)

Dans son édition d'hier, *l'Impartial* au signalé l'arrivée à Saïgon de 200 réfugiés français arrivant de Nouméa.

« J'ai de l'appréhension pour le sort de la Nouvelle-Calédonie et je plains sincèrement les vrais Français qui, faute de place, n'ont pu se joindre à nous et qui ont dû rester là-bas à subir des vexations sans nombre. »

Sur quoi un autre exilé, qui a écouté en silence, déclare lentement en hochant la tête :

— Oui, il reste des braves gens là-bas, même dans le mouvement autonomiste, mais ils ne savaient pas, ils ignoraient les paroles adressés par le Maréchal aux Français et il nous montre « La France et son destin » qu'il vient d'acquérir à la librairie Portail.

À L'OMBRE DES [HÉVÉAS DE CAUKHOÏ](#)

Les obsèques de M. Arnaud
(*La Dépêche*, 27 novembre 1940)

Dans le cortège qui suivit, nous pûmes noter la présence de M. ... Duqueyroix ...

FONDATION
D'UN [GROUPEMENT DES ALSACIENS-LORRAINS RÉSIDANT EN COCHINCHINE](#)
pour l'assistance que réclame la situation faite
à leurs compatriotes expulsés de leur pays natal

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée constitutive de ce groupement
réunie le lundi 23 décembre 1940 à 21 heures, à la mairie de Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1941)

Membres : M. Georges Schlosser de l'Imprimerie Portail

[Légion française des combattants](#)
Liste des membres du Comité provisoire de l'Union locale de la Cochinchine et de la
Légion française des Combattants.
(*L'Écho annamite*, 16 juin 1941)

Membres
M. [Henri] Duqueyroix, directeur de l'Imprimerie Portail, chevalier de la Légion
d'honneur, Croix de guerre ;

*Le Légionnaire de Cochinchine**
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 1^{er} mars 1942)

.....
Ce numéro est en vente actuellement aux librairies Ardin et [Portail](#), chez Canavaggio et dans les principaux dépôts de notre ville.

Association mutuelle des employés de commerce et d'industrie
de la Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 4 mars 1942)

Le nouveau conseil, réuni séance tenante, a procédé à l'élection de son bureau pour 1942. Ont été élus :

Duqueyroix Henri, 1^{er} vice-président (à l'unanimité).

MEMBRES TITULAIRES DE L'ASSOCIATION
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 11 mars 1942)
PARTICULIERS MEMBRES TITULAIRES

[Portail A.](#), 185, rue Catinat, Saïgon

Mariage
(*L'Écho annamite*, 3 avril 1942)

[M. Clément Datamby](#), employé à la librairie-imprimerie Albert Portail, avec M^{lle} Asse.

Bulletin de l'Association mutuelle
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M^{lle} Bert, Simone, Librairie Portail.
M. Bouliteau, Gustave, Imprimerie Portail.
M^{me} Bourdon, Sarah, Librairie Portail.
M. Duqueyroix, Henri, Imprimerie Portail,
M^{me} Duqueyroix et 1 enfant.
M^{lle} Fournié, Cécile, Librairie Portail.
M. Motte, Albert, Librairie A. Portail,
M^{me} Motte et 2 enfants.

(*L'Écho annamite*, 26 août 1942)

Le tome troisième des *Paroles du Maréchal*, qui groupe tous les discours et messages du chef de l'État du 31 août 1941 au 10 mai 1942, est en vente chez Portail et chez Ardin au prix de 0 p. 30.

« Quinzaine du Secours National* »
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 11 novembre 1942)

Nous rappelons que c'est

SAMEDI 7 NOVEMBRE à 21 h.

au théâtre municipal de Saïgon qu'aura lieu l'ouverture de la Quinzaine du Secours National qui débutera par une grande manifestation artistique organisée avec le concours de quelques-uns de nos meilleurs artistes saïgonnais : Mesdames LEROY POLLET, FERRER, sous la direction de M. CHARLES ROQUÉS.

Le programme de cette soirée sera publié dans quelques jours.

Dès mercredi matin, le public pourra retenir ses places à [la librairie Portail](#), rue Catinat.

Saïgonnais, réservez votre soirée du 7 et assistez nombreux à cette manifestation dont le bénéfice sera réservé au SECOURS NATIONAL.

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 6 décembre 1942)

Un arrêté du 27 octobre 1942 du secrétaire d'État aux Colonies fixe certaines modifications à la composition de la Chambre de commerce de Saïgon.

Art. 2. – MM. ... Portail René... sont nommés membres titulaires français de la Chambre de commerce de Saïgon

Occupation : Albert Portail est interné, durant de longs mois, à Chambéry, Saint-Paul-d'Eyjeaux, Compiègne et Fresnes (<http://saigon-vietnam.fr/rue-catinat-tu-do.php>).

Témoignage de Henri Sanson,
assistant de plantation à Ong-Qué
(*Planteurs d'hévéas en Indochine 1939-1954*,
Amicale des anciens planteurs d'hévéas 28480 Vichères, 1996, 416 p.)

À Saïgon, après le coup de force japonais du 9 mars 1945 :

[38] Ce jour-là, j'allais chez les Suisses avec Boulito [*sic* : *Gustave Bouliteau*] qui voulait mettre à l'abri sa collection de timbres. Bouliteau était un ancien du *Progrès de Lyon* et avait fait sa carrière coloniale en tant que directeur de la seule [!] imprimerie de Saïgon, l'imprimerie Portail.

C'est ce fameux Boulito qui venait sur la plantation à Ong-Qué le week-end. Et, comme tout Saïgonnais, il avait une trouille des tigres et des éléphants. Jamais il ne consentait à venir à la chasse, non, non !

Ce jour-là, chose extraordinaire, j'avais tué un tigre. Rentrant de la chasse, j'étais sorti de la forêt, rentré déjà de nuit sur la plantation quand, tout à coup, j'aperçois des yeux, hasard extraordinaire, à une vingtaine de mètres. Pan ! un coup de chevrotine et, tout de suite, un gémissement. Un hurlement qui ne laissait aucun doute sur ce dont il s'agissait : un tigre. Il faisait nuit, j'étais à l'orée de la plantation, là où il y a des petits hévéas. Je vais voir.. Tué net !

Sur la charrette tirée par des bœufs, nous avons chargé les cerfs et le tigre tués à la chasse. Les bœufs ruaiement dans les brancards et faisaient un barouf terrible. Il a fallu les dételer, sortir les cerfs, mettre le tigre, le recouvrir avec les cerfs et réatteler. Mais,

malgré tout, l'odeur était toujours là. J'aime autant vous dire que le galop, ça a été jusqu'à la maison... !

Une fois arrivé, il était deux heures du matin, pas de lumière, mon Boulito dormait. On décharge les cerfs, direction la cuisine. Je fais mettre le tigre près de moi pour que les Annamites ne lui coupent pas les moustaches (ils faisaient toujours ça quand un tigre était tué. Le poil des moustaches est si dur qu'ils le coupaient en petits morceaux et pouvaient le mettre dans ta nourriture, ça te perforait l'estomac...). On me l'avait dit et j'ai donc préféré garder le tigre auprès de moi. Je le fais mettre dans l'entrée de la maison. Et puis, je me dis qu'il faut que je le montre à Boulito... Mon Dieu, attends, tu vas voir... J'ouvre tout doucement la porte... il dort au fond, là-bas, contre le mur, sa tête tout près de la moustiquaire, ronflant comme un bienheureux sonneur... Je traîne mon tigre et met sa tête tous près de celle de Boulito (à deux doigts)... Puis j'allume la lumière et dis alors :

[39] « Alors, Boulito, on dort ? »

Il ouvre les yeux et, qu'est-ce qu'il voit ? la gueule du tigre à vingt centimètres de la sienne. Nom de Dieu ! il se flanque sur le mur.. Le lendemain, il avait un œuf « gros comme ça » sur le crâne ! Je lui ai donné la peau de ce tigre, mais il s'en est souvenu longtemps de cette farce ! Il l'a racontée je ne sais combien de fois en disant que, n'importe comment, s'il y avait eu un précipice, il se serait jeté dedans quand il a vu cette tête de tigre à côté de la sienne !

.....

Avec ça, on ne savait toujours pas quoi faire de la collection de timbres de Boulito chez les Suisses...

1945 (octobre) : impression du *Journal de Saïgon*.

Les départs par « [l'Éridan-II](#) »
(*Le Journal de Saïgon*, 21 décembre 1945)

M. Portail René et ses enfants, imprimeur

1^{er} janvier 1948 :
Concentration de l'activité sur la librairie-papeterie
qui s'étend du 185 au 193 de la rue Catinat.

Cession de la branche imprimerie à l'[Imprimerie française d'Outre-Mer](#)

Siège à Paris, 27, rue de Rome.

Au Service de l'Esprit

Librairie Française d'Extrême

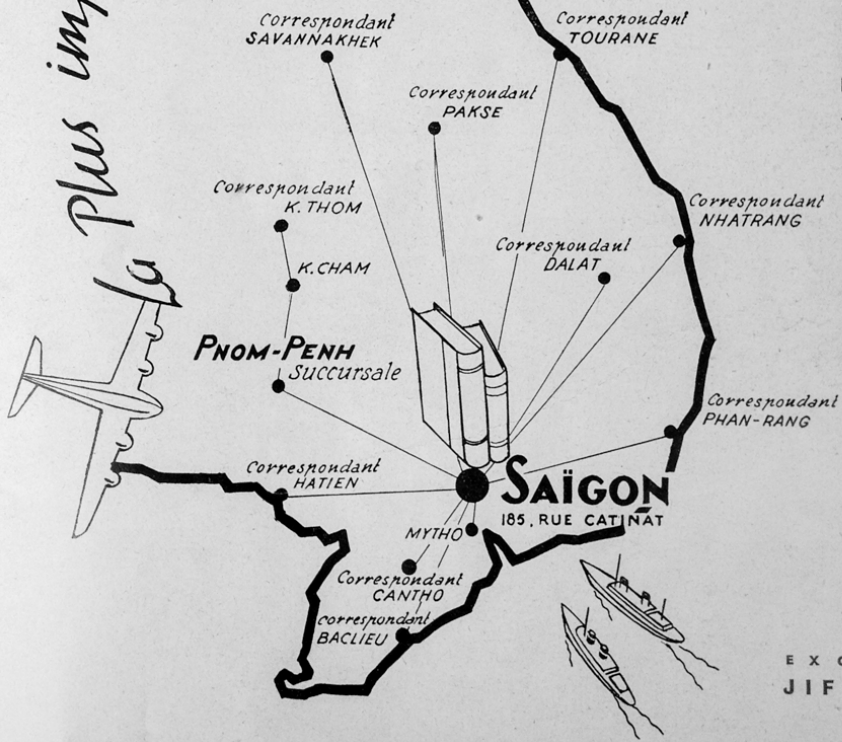
Albert Portail

185 RUE CATINAT. SAÏGON. COCHINCHINE

Plus importante

Orient

LIBRAIRIE
PAPETERIE
ÉDITIONS
MAROQUINERIE
ARTICLES DE
LUXE



EXCLUSIVITÉS
JIF WATERMAN

SUCCURSALE
14, AVENUE BOULLOCHE
PNOM-PENH
CAMBODGE

MESSENGERIES PRESSE PARISIENNE
MESSAGERIES D'ART ET ÉLÉGANCE
ÉDITIONS RABELAIS
ÉDITIONS DUMAS

France-Illustration, spécial Indochine réalisé par Lucien Bodard,
n° 190, 4 juin 1949
Reproduction Anne-Sarah David

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des États associés
(*Journal officiel de la République française*, 4 mars 1951)

Chevalier.

Portail (Ernest), éditeur imprimeur à Saïgon ; 27 ans de pratique professionnelle.



Coll. Olivier Galand

Kiosque à journaux A. Portail
Cliché des Éditions S.R.C., R.C. Paris.
Carte expédiée de Saïgon le 29 septembre 1952.

1953 : retraite du directeur, Henri Duqueyroix, remplacé par M. René Marquet (<http://saigon-vietnam.fr/rue-catinat-tu-do.php>).

1961 (25 août) : décès d'Albert Portail à Chambéry.
